

INFOS-BOUILLE octobre 2014 N°21-3

Le mot du maire

Le deuxième semestre de l'année va être consacré à la finition des travaux d'aménagement des places. En effet nous avons préféré différer à l'automne toutes les plantations concernant les arbres, arbustes et vivaces. Il restera l'implantation des gazons qui, suivant les conditions climatiques, sera probablement réalisée au printemps. Enfin je tenais à signaler l'implication des conseillers municipaux dans les travaux des commissions de la Communauté de Communes du Thouarsais. En effet nous sommes présents dans les réunions thématiques concernant l'assainissement, l'économie, l'urbanisme, l'éducation jeunesse, la culture ainsi que le Centre intercommunal d'action sociale. Cette participation nous permet progressivement de mieux comprendre les actions intercommunales et leur lien avec notre commune.

REUNION DU 16 JUILLET 2014

POINT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES

La réunion de chantier du 26 juin s'est tenue en présence de la commission des entreprises Pelletier, Bouygues et du maître d'œuvre Denis Delbaère. Les lots 1 et 2 sont pratiquement terminés. Cependant l'entreprise Pelletier doit assurer la pose du grillage devant le presbytère, revoir la mise en place du panneau infos municipales et pratiquer le marquage au sol rue de l'église.

Le lot 2 éclairage l'entreprise Bouygues doit poser un boîte de branchement pour mettre une borne devant le restaurant pour laquelle, un avenant de 215€ HT porte le marché à 12 385.00€ HT. Le conseil délibère favorablement pour cet avenant n°2. Il a été rappelé que ces travaux devaient être terminés pour le 10 septembre. La réception de ces 2 lots étant prévue pour le 12 septembre au matin.

Quant au lot N°3 Berger paysage, les travaux de plantations se feront en novembre.

EMPRUNTS COURT TERME

Mr Le maire propose au conseil en attendant le versement des subventions de faire un emprunt à court terme d'un montant de 60 000€ sur une période de 24 mois in fine au taux de 2.43% auprès du crédit agricole. Le conseil émet un avis favorable pour cette proposition et prend une délibération en ce sens.

Il est également proposé au conseil si besoin était, de faire un prêt relais à court terme de 30 000€ dans l'attente du remboursement FCTVA. Le conseil donne son accord de principe à cette proposition qui sera revue en octobre si nécessaire.

REFECTION D'UN BI-COUCHE PLACE ST PAUL

Une consultation a été faite auprès de 4 entreprises pour la réalisation d'un bi-couche place St Paul. Après avoir examiné les offres, la commission voirie et les adjoints ont retenu l'entreprise Pelletier pour un montant de 4 884.11€ HT avec mises à niveau des tampons et bouches à clé compris, pour une intervention le 8 septembre. Le conseil entérine la décision de la commission et prend une délibération en mentionnant que la surface facturée soit faite en fonction de la surface réellement constatée sur le terrain soit : 470 m². Ces travaux devront être effectués au 8 septembre.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le conseil émet un avis favorable pour les deux décisions modificatives suivantes :

- 5000€ prélevé du compte 213-68 porté au compte 21318 (autres bâtiments publics)
- 3000€ prélevé au compte 2188-51 porté au compte 2151-61 (voirie et bi-couche)

ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN A M^r ET M^{me} CHARNAY

Un rendez-vous est pris avec le cabinet Alpha Géomètre le 25 juillet à 9 heures pour les travaux de bornage. Il est précisé que le conseil projette de poursuivre, le mur en gabion sur la longueur équivalente au mur existant en parpaings et l'autre partie sera clôturée en grillage. Les travaux du mur en gabion seront réalisés lorsque la commune aura réuni les moyens financiers nécessaires. Une délibération est prise en ce sens.

LOGEMENT 3 PLACE SAINT PAUL

Le conseil prend une délibération pour restituer le dépôt de garantie d'un montant de 318.23€ à M Carré qui vient de laisser le logement.

REVISION DES LOYERS

Comme chaque année à pareille époque, les loyers sont soumis à une révision selon l'indice des loyers publié par L'INSEE. Cette année l'augmentation est de 0.69%. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'appliquer cette majoration aux logements et aux garages à compter du 1^{er} juillet.

PROGRAMME DU 12 SEPTEMBRE « TERRITOIRES EN MARCHÉ »

Mr le maire fait une présentation du dépliant qui est consultable sur le site du C A U E : www.caue79.fr rubrique « autres actualités ». Cette manifestation aura lieu le 12 septembre 2014. Il est proposé au conseil de verser 1600€ pris sur le budget subvention au comité des fêtes. Le conseil prend une délibération. Le conseil émet un avis favorable pour que la commune prenne en charge tous les frais d'inscriptions des conseillers municipaux participant sur le budget formation.

ADHESION DE LA CCT AU SMITED ET SMVT

Le conseil approuve l'adhésion de la CCT au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et prend une délibération en ce sens. Le conseil émet un avis favorable pour l'adhésion de la C C T au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets et leur élimination. Une délibération est prise en ce sens.

PROPOSITION FRAIS DE DEPLACEMENT

Mr le maire propose au conseil que tout conseiller non indemnisé se rendant à des réunions hors commune, pour représenter la collectivité, en utilisant son véhicule personnel, soit remboursé des frais de carburant en prenant comme base commune le barème fiscal en vigueur. Un relevé semestriel sera fait avec les convocations. Le conseil émet un avis favorable à cette proposition et prend une délibération en ce sens.

HORAIRES COMPLEMENTAIRES

Le conseil prend une délibération pour payer des heures complémentaires aux employés ayant effectué des tâches en dehors de leur temps de travail.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1. Marylène Garreau | 2. Christiane Bardet |
| 3. Pascal Melin | 4. Antoine Mallet |

PONT DE PREUIL

Les travaux au Pont de Preuil sont terminés. La réception se fera dans la semaine par la C C T

MOTION AMF

Le conseil unanime, s'associe pleinement et approuve l'action de l'association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des Dotations de l'Etat envers les collectivités locales.

REUNION DU 27 AOUT 2014

POINT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES

Une réunion de chantier est prévue le 12 septembre à 9 heures. Toutes les entreprises sont convoquées : Bouygues, Berger, et Pelletier. Plusieurs questions subsistent : Fonctionnement de l'éclairage, avec l'entreprise Bouygues, les plantations avec l'entreprise Berger qui doivent être faites à l'automne, la pose des grillages et du panneau d'affichage qui est à revoir dans l'entrée de la mairie. .

ACQUISITION BANDE DE TERRAIN A M^r et M^{me} CHARNAY

Suite à la délibération du 17 juin autorisant l'achat de cette bande de terrain, le conseil complète la précédente délibération avec la surface exacte 59 m² au prix unitaire de 10€. Il est rappelé que la partie murale sera en gabion et que l'autre partie sera grillagée.

LOCATION LOGEMENT

Le conseil émet un avis favorable pour attribuer le logement 3 place St Paul ainsi que le garage de 24 m² à M^{me} Coquaz Laetitia. Le conseil prend une délibération pour la location de cet ensemble à compter du 1^{er} septembre.

LOCATION GARAGE

Mr Stéphane Moreau ayant mis fin à la location, il sera reloué aux restaurateurs des 2 tours pour la somme mensuelle de 30€. Une délibération est prise en ce sens.

ETUDE DU SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE INCENDIE

Le schéma a été remis par le Service Départemental d'Incendie et de Secours en mairie le 17 juillet sous la présentation de la carte communale signalant les points stratégiques où il fallait améliorer ou mettre en place des réserves d'eau (citernes). Cela représente une dépense très onéreuse dont la commune ne peut actuellement faire face. Un planning définissant les priorités pour les années à venir sera établi.

ETUDE ACOUSTIQUE RESTAURANT

Un devis de la société Acoustex de Niort d'un montant de 1 340€ HT a été présenté au conseil. Mais avant de prendre une décision il a été décidé de rencontrer les restaurateurs le mercredi 3 septembre à 16h30 en présence de Pascale Giraud architecte conseil de la CCT.

TRAVAUX BATIMENTS

Le conseil prend une délibération permettant de recevoir le remboursement du raccordement au réseau collectif d'une habitation place St Paul pour un montant de 408€ TTC. Cette somme sera donc portée en recette.

COMMISSION VOIRIE

La commission voirie se réunira prochainement pour inventorier les travaux qui seront effectués en fonction du budget. Une consultation sera organisée pour le renouvellement de la broyeuse. Un point budgétaire sera fait sur les possibilités et adapter l'équipement aux besoins.

R P I

Une réunion est prévue le 5 septembre à 18 heures où il sera question du temps des activités périscolaires, et du financement d'une navette le mercredi après midi vers le CLSH de Ste Radégonde pour y conduire les enfants. Suppression dans la cour de l'école de Bouillé des plaques en préfa du mur pour une meilleure visibilité et une bonne surveillance.

FONDS DE CONCOURS

La C C T a institué un fonds de concours pour lequel la commune serait éligible. Cette somme pourrait servir pour la sécurité entrées de bourg et l'école en faisant poser des panneaux et radars pédagogiques. Un rendez-vous va être demandé au conseil Général pour la route Départementale ainsi que des devis pour déposer une demande de subvention en octobre.

INFORMATIONS CCT

Le maire informe le conseil quand le Décret accessibilité sera promulgué, il faudra établir un agenda accessibilité pour avoir le droit de différer les travaux.

Broyage de végétaux à domicile c'est possible. La C C T prend en charge 50% du coût de la prestation. Pour bénéficier de ce service, contacter Mayance Paysage ☎ 05.49.67.71.75. un agent viendra chez vous effectuer ce broyage. Offre valable jusqu'au 31/12/2014 pour un maximum de 10^{m³}

REUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2014

POINT SUR LES TRAVAUX AMENAGEMENT DES PLACES

Le compte rendu de la réunion de chantier qui est fait par le maître d'œuvre n'est pas encore parvenu en mairie, c'est le maire qui informe le conseil de l'état de finalisation. La pose du grillage et des panneaux a été réalisée, il reste quelques petits détails à revoir avec l'entreprise Pelletier concernant le panneau informations situé dans l'allée de la mairie. Le lot sera pratiquement terminé. Il est donc nécessaire d'envisager sa réception pour permettre de toucher la 1^{ère} subvention avant la fin de l'année.

En ce qui concerne le lot 3, l'entreprise Berger devrait réaliser les travaux de plantations dans la deuxième semaine de novembre et le semis du gazon se fera au printemps prochain. Ce lot terminé marquera la fin du chantier d'aménagement des places.

POINT SUR LA CONSULTATION DE L'EPAREUSE

Le maire informe le conseil que les quatre entreprises consultées ont répondu en faisant parvenir leur offre. Après avoir pris connaissance des différents devis, il est nécessaire de faire une étude technique par la commission voirie en présence de l'utilisateur. Lorsque la commission aura donné son avis, le conseil sera informé et prendra sa décision. Néanmoins pour effectuer cette acquisition il est nécessaire de faire une prévision budgétaire qui nécessite une décision modificative de 18000€ TTC qui seront prélevé sur le compte 678 pour être imputée au compte 2188-51. Le conseil émet un avis favorable pour cette opération comptable et prend une délibération en ce sens.

DELEGATION POUR UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CCT

Le conseil émet un avis favorable pour ce groupement de commandes avec la communauté de communes du thouarsais en prenant une délibération de 20 000€. En adhérant à ce groupement on peut assister à la consultation, pour cela il est nécessaire de nommer deux délégués 1 titulaire et 1 suppléant. Le conseil désigne Jean Giret comme délégué titulaire et Isabelle Azarias comme déléguée suppléante. Un projet de délibération est présenté au conseil qui l'entérine.

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr le maire sollicite le conseil et propose de demander le fonds de concours pour les investissements prévus pour la fin de l'année 2014, notamment la sécurité routière à l'entrée du bourg et de l'école par la pose de panneaux pédagogiques et l'acquisition de l'épaveuse. Il sera vérifié si ces dépenses sont éligibles.

TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE A LA CCT

Le maire donne des explications concernant ce transfert qui ne nécessite pas de délibération puisqu'il s'agit d'un arrêté qu'il doit prendre auprès du président de la communauté de communes. Le conseil émet un avis favorable pour que cette démarche soit entreprise pour l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, et la réglementation des gens du voyage.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le conseil prend une délibération pour allouer à l'abbé Métais curé de la paroisse l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 114 € pour l'année 2014

D'autre part le maire signale au conseil qu'il a reçu un courrier en provenance du presbytère St Médard l'informant que la paroisse faisait partie du Thouarsais dans le cadre de la création des nouvelles paroisses faite par l'évêché.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CENTRES DE LOISIRS

Sur proposition du maire, le conseil décide de reconduire la subvention allouée aux familles de la commune dont les enfants fréquentent un centre de loisirs. A partir d'octobre le conseil augmente la participation à 2.45€ au lieu de 2.35€ par jour et par enfant. Une délibération est prise en ce sens.

GESTION DU PERSONNEL

Le comité technique paritaire ayant émis un avis favorable pour le taux de promotion interne de 100% pour avancement de grade, le conseil prend une délibération pour le taux de 100% pour les agents 1^{ère} et 2^{ème} classe qui pourront prétendre d'accéder au grade suivant les examens obtenus.

Le conseil délibère favorablement pour régler des heures supplémentaires à Pascal Melin et à Antoine Mallet .

DOSSIER GAEC FOUR CHAMBON

Ce dossier remonte au 6 avril 2013. Monsieur Clairgeau avait rencontré la commission voirie où il avait été proposé un échange de chemin se situant en milieu de parcelle pour un autre, longeant le bois. Depuis cet entretien, l'intéressé ne sait jamais manifesté. Devant ce silence le conseil a décidé de lui adressé un courrier lui rappelant la situation. Une nouvelle rencontre a eu lieu courant septembre suite à laquelle il a déposé un courrier le 30 septembre en mairie informant que le chemin allait être remis en état dans sa totalité. Acte de sa demande va lui être signifié par courrier pour la remise en état surface et positionnement cadastral.

SITUATION BUDGETAIRE

Le maire présente au conseil un état des finances. En investissement il existe un déficit qui va être comblé par le versement des différentes subventions attendues. Le résultat de fonctionnement est satisfaisant et permet d'envisager la fin de l'année avec optimisme malgré la diminution des aides de l'état. La dotation globale de fonctionnement est de 273€ par habitant.

TERRITOIRES EN MARCHE

Le bilan sera fait par le C A U E, mais d'ores et déjà on peut le juger positif par le nombre de participants au déjeuner et aux ateliers environ 100 personnes. Une suite est envisageable sur les 3 communes : Chef Boutonne, La chapelle Bâton et Oiron, tellement le retour est encourageant.

INFORMATIONS C.C.T.

Dans le domaine de l'accessibilité, le conseil émet un avis favorable pour participer à une étude groupée pour une commande. Une étude d'assainissement est en cours (rue du moulin à vent et rue des vignes).

Présentation de la manifestation PASSAGES à Oiron les 11 et 12 Octobre dont on peut trouver les dépliants en mairie. La presse en fait écho dans les quotidiens.

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

10 h00 Messe à MASSAIS

12 h00 Cérémonie au monument aux morts

12h30 Casse- croûte populaire à la salle communale